



Service de lutte contre la pauvreté
et l'exclusion sociale
Slaagpunt tot bestrijding van armoede,
bevoegdheidsinstelling voor de Vlaamse
Overheidsinstelling voor Sociale Activering

Communiqué

To leave no one behind: attention et soutien aux personnes en situation de pauvreté et de précarité dans le cadre des mesures relatives au COVID-19.

Tout d'abord, nous voulons remercier chacune et chacun pour leur engagement énorme dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques où la santé de la population est mise au premier plan.

Ce faisant, nous ne pouvons perdre de vue celles et ceux qui se trouvent dans une situation précaire. Différentes organisations de terrain ont déjà lancé des signaux et des appels dans ce sens¹. En sa qualité d'institution de défense des droits humains, le Service de lutte contre la pauvreté a déjà demandé, conjointement avec Unia et Myria², d'être vigilant vis-à-vis de l'impact des actuelles mesures de protection sur l'exercice de tous les droits fondamentaux dans les situations précaires.

Comme SDG Voice 2020³ également, nous voulons rappeler et renforcer notre appel à ne pas laisser de côté les personnes en situation de pauvreté et de précarité. Le principe de *to leave no one behind* – qui est le fil conducteur de l'Agenda 2030 des Nations Unies et qui est central dans le dernier Rapport bisannuel 'Durabilité et pauvreté'⁴ – est particulièrement actuel dans le cadre des mesures relatives au COVID-19.

Nous demandons à chaque acteur politique et sociétal de poser la question s'interroger explicitement sur l'impact des mesures COVID-19 pour les personnes en situation de pauvreté et de précarité. Et ce à tous les niveaux de compétence et au sein de tous les domaines sociétaux.

Concrètement, les responsables politiques et d'organisations doivent se demander à propos de chaque mesure si elle ne risque pas d'empirer la situation déjà difficile de ces groupes de population. Elle doit également se demander comment faire en sorte que ces personnes ne soient pas laissées à leur sort et comment elles pourraient être soutenues de manière supplémentaire.

¹ Voir notamment:

. Netwerk tegen armoede, Samenlevingsopbouw, Welzijnsschakels, ATD Vierde Wereld, Decenniumdoelen (2020). *Armoedeorganisaties doen concrete aanbelingen om hulp te bieden tijdens corona-crisis*, 17 mars 2020.

. Caritas Vlaanderen (2020). *Corona treft mensen in armoede hard*, persbericht van 19 maart 2020.

. Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, Belgisch Netwerk Armoedebestrijding, Fédération des Services Sociaux, ATD Quart Monde, Médecins du Monde, Luttes Solidarités Travail (LST) (2020). *Coronavirus : voici les recommandations concrètes des organisations de lutte contre la misère pour soutenir les personnes en situation de pauvreté*, La Libre.be, 23 mars 2020.

² Unia, Myria, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2020). *COVID-19 : des mesures de protection dans le respect des droits fondamentaux*, Communiqué, 20 mars 2020.

³ <https://www.sdg.be/fr/sdg-voices>

⁴ Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale (2019). *Durabilité et pauvreté. Contribution au débat et à l'action politiques*, Bruxelles, Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

Il existe des exemples dans de nombreux domaines, avec l'implications de différents acteurs :

- **L'aide d'urgence, comme l'accueil des personnes sans-abri ou sans-chez-soi, l'aide alimentaire,** ... Demande aux autorités politiques et aux organisations de terrain : poursuivre et soutenir ces aides de manière accrue, dans des conditions de sécurité pour les personnes concernées et pour les personnel aidant, avec une attention particulière pour des soins de santé adaptés aux personnes les plus vulnérables.
- **La fourniture d'eau et d'énergie.** Demande aux gestionnaires de réseau de distribution et aux sociétés des eaux : ne plus procéder à des coupures. Veiller à ce qu'en cas de compteurs à budget, les mesures actuelles ne constituent pas une barrière pour le chargement de la carte. Prévoir une politique au moyen de laquelle les personnes puissent continuer à bénéficier d'une fourniture minimale et d'un soutien financier pour le paiement de leur factures d'eau et d'énergie.
- **L'octroi et le maintien de droits (du revenu d'intégration, par exemple).** Demande aux autorités, aux organismes de paiement et aux CPAS : veiller à ce que l'octroi ou le maintien des droits ne dépendent pas de contrôles ou d'enquêtes sociales qui ne peuvent plus ou plus difficilement être effectués.
- **Maintien du contact avec les personnes vivant dans une situation difficile.** Demande aux villes et communes, organisations de quartier, citoyens : chercher des moyens de maintenir le contact avec les personnes concernées, par exemple en organisant des chaînes téléphoniques, en communiquant via courrier avec mention de possibilité de prise de contact en cas de besoin. Soutien financier et logistique d'initiatives émanant d'organisations locales par les autorités communales.
- **Communication aux citoyens.** Demande à toutes les initiatives politiques et citoyennes : veiller à ne pas diffuser la communication uniquement de manière électronique et via les réseaux sociaux, étant donné que chacun n'y a pas accès, et continuer à accorder de l'attention aux autres canaux de communication (la communication via courrier à la maison par exemple, ...).
- **Enseignement.** Demande à tous les établissements scolaires et aux enseignants, aux prestataires de services (soft- et hardware, fournisseurs, ...) : prêter une attention particulière aux enfants et aux jeunes qui, dans ces circonstances, risquent de prendre (plus) de retard. Prendre des initiatives pour apporter un soutien supplémentaire aux enfants et aux jeunes des familles vulnérables dans leur accès aux et leur utilisation des canaux d'éducation numériques. Etre vigilant sur les effets que peuvent avoir les formes actuelles de diffusion de l'information et apporter un soutien supplémentaire pendant et après les mesures actuelles.

De nombreuses initiatives dans ce sens sont en cours. Sur le terrain, nombreux sont celles et ceux qui s'engagent déjà activement pour soutenir les personnes dans des situations précaires. Un tout grand merci pour les efforts accomplis et le grand engagement ! **Le présent appel a pour but d'amener chacun à s'interroger si, dans le cadre de ses propres compétences ou responsabilités, l'impact négatif de mesures relatives au COVID-19 peut être évité pour les personnes en situation précaire et comment ces dernières peuvent être soutenues lors de cette période, afin de ne laisser personne de côté (*to leave no one behind*).**

Bien entendu, le [Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale](#) se tient à disposition pour rendre un avis à quiconque agirait dans le sens de cette mission, pour tout domaine ou niveau de compétence politique.

Contact:

Henk Van Hootegem

Henk.vanhootegem@cntr.be

0485/715224